

ples dans divers domaines, à commencer par l'alimentation et l'agriculture. Il y a d'abord un bill dont nous sommes fiers et dont nous parlerons beaucoup s'il y a des élections, le bill C-29, tendant à modifier la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. Nous sommes prêts à nous mesurer à ceux qui ont la parole facile et des solutions toutes faites à propos du mercantilisme et de l'exploitation à outrance. Nous avons là un bill que nous sommes prêts à présenter au pays n'importe quand.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Si ce bill n'est pas adopté, nous n'aurons pas les moyens de faire baisser les prix. S'il n'est pas adopté, monsieur l'Orateur, le gouvernement ne pourra pas contrôler efficacement les produits alimentaires tels que la viande, les fruits en conserve, les légumes, le pain, etc. Je parle uniquement de nourriture, mais cela s'applique également à d'autres secteurs où il y a des abus. Le gouvernement ne serait pas en mesure d'exercer de fortes pressions sur ceux qui font des profits exagérés sur les marchés où la concurrence est faible.

Puis nous avons le bill C-7, des amendements à la loi sur les enquêtes relatives aux coalitions. Ce bill part du principe que la première étape de tout programme anti-inflationniste est une politique vigoureuse en matière de concurrence. Les pays du monde entier ont récemment resserré leurs lois sur la concurrence pour assurer au consommateur les meilleurs prix possibles. La Chambre n'ignore pas que le gouvernement demande que cette loi soit modifiée depuis 1970. Les amendements à la loi relative aux enquêtes sur les coalitions qui sont maintenant soumis à la Chambre font beaucoup pour remédier aux défauts existants et représentent une partie importante du programme mis au point par le gouvernement pour combattre l'inflation. La non-adoption de ce bill ferait perdre un puissant antidote contre l'inflation. Négliger d'adopter le bill serait de la part du Parlement un manque d'irresponsabilité. Négliger de mettre à exécution des modifications ne peut qu'encourager les entreprises à commettre des actes inacceptables, qui nuisent quotidiennement au consommateur.

Ensuite, que penser de la loi modifiant la loi sur la vente coopérative des produits agricoles? La loi actuelle pourvoit essentiellement aux besoins des producteurs d'autres récoltes et aux producteurs de blé à l'extérieur des régions désignées en vertu de la loi sur la Commission canadienne du blé, ce que prévoit la loi sur la Commission canadienne du blé pour les producteurs de blé de l'Ouest. La non-adoption de cette mesure nuirait à la production du fait que les producteurs ont un plus grand besoin d'espèces sonnantes en ce moment. De plus, elle empêcherait les producteurs de blé de l'Ontario de profiter des avantages dont jouissent déjà les producteurs de l'Ouest.

Ensuite, il y a le bill C-25, loi modifiant la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. La non-adoption de ce bill signifierait moins de stabilité dans la commercialisation du grain et provoquerait un goulot d'étranglement du transport du fait que les agriculteurs ne seraient pas enclins à garder leur grain dans les fermes jusqu'à ce qu'il soit accepté et livré, ce qui toucherait 50,000 producteurs.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Puis dans le domaine de la politique sociale, je voudrais mentionner tout simplement le bill C-35, qui a subi la première lecture seulement hier, je crois. Il s'agit d'un bill omnibus sur l'égalité de droits des

Le budget—Le très hon. P. E. Trudeau

femmes. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes fiers de ce bill et nous allons dire au pays que les femmes sont égales aux hommes au Canada.

M. Nowlan: Vous avez eu 11 ans pour faire cela.

M. Baker: Même les femmes n'en veulent pas.

M. Trudeau: Il y a ensuite le bill C-19, tendant à modifier le Régime de pensions du Canada. Que se passerait-il si cette mesure n'était pas adoptée? Tout d'abord, les survivants des cotisants décédés, ne toucheraient pas l'augmentation de prestations prévue. Cela intéresse 30,000 personnes. Deuxièmement, étant donné que l'évaluation des revenus ne serait pas supprimée environ 500,000 retraités actuels n'auraient pas droit à la hausse de prestations.

Des voix: Quelle honte!

M. Trudeau: Le bill C-34 tend à modifier la Loi nationale sur l'habitation, dans le but de maintenir et d'élargir l'assistance fédérale actuellement accordée aux municipalités qui aménagent des installations de traitement des eaux d'égout, et d'étendre cette aide aux réseaux de gros collecteurs d'eaux-vannes: la non-adoption de cette mesure retarderait la mise en application d'un nouveau projet important. On peut supposer que l'adoption de ce bill aurait eu des effets considérables sur l'offre de terrains viabilisés pour la construction de maisons individuelles.

Il y a plusieurs autres bills que je tiens à mentionner, monsieur l'Orateur, et je m'excuse d'accaparer ainsi les députés. Je sais que la plupart d'entre eux connaissent le sujet des bills, mais je répète simplement qu'il importe de les faire figurer au compte rendu afin que le peuple canadien sache que la Chambre a été prévenue, et prévenue très clairement, des effets qu'entraînerait maintenant la dissolution.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Dans le domaine de la politique industrielle et régionale, nous avons au *Feuilleton* le bill C-13, tendant à modifier la loi sur les banques. Je pense que l'attitude de l'opposition veut que si ce bill n'est pas adopté, cela ne fera que frustrer les désirs des provinces de l'Ouest qui souhaitent voir apporter cette modification à la loi sur les banques de sorte qu'elles puissent créer des établissements bancaires chez elles.

Il y a ensuite le bill C-20, c'est-à-dire la loi établissant la Banque fédérale de développement; si l'on n'adopte pas ce bill, qui peut être considéré complémentaire à la déclaration budgétaire relative aux petites entreprises, un service extrêmement important aux petites entreprises s'en trouvera retardé, au détriment d'un secteur économique important. Du moins nous y attachons de l'importance, monsieur l'Orateur.

Il y a aussi le bill C-10 modifiant la loi sur l'expansion des exportations. Nombre de députés ont lu, j'en suis persuadé, les articles des journaux de lundi sur les effets de la non-adoption de ce bill, les déclarations de l'Association canadienne des exportateurs, de Montréal, dirigée par M. J.M. McAvity. A l'heure actuelle, un certain nombre de projets importants, pour une somme globale de 300 millions de dollars sont en négociation. Il ne sera pas possible de poursuivre ces négociations, faute d'un manque de pouvoir pour faire des engagements financiers. Ces projets mettent en cause des fabricants, un certain nombre de fournisseurs et de services, et si on ne donne pas suite à ces projets, il est possible que cela entraîne une perte de clientèle et d'emplois pour les Canadiens. Je le répète,